

Guy Rousset, 20 août 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis peut-être un peu matinal, mais je souhaitais vous faire part de plusieurs éléments concernant le suivi des anciens salariés de Tetra Medical et Via Logistique, ainsi que revenir sur la rencontre du **10 septembre**, qui concernera l'ensemble des anciens salariés.

Hier, j'ai remis à ma pharmacie habituelle du secteur d'Annonay les informations concernant cette rencontre, ainsi que les éléments diffusés sur les réseaux sociaux de l'Union locale CGT d'Annonay.

J'ai beaucoup apprécié cet échange avec la pharmacienne. Ce n'est pas la première fois que nous échangeons sur cette situation et je sais qu'elle prend réellement à cœur la situation des anciens salariés qui viennent dans son officine.

Elle m'a expliqué que certains de ses clients, notamment d'anciens salariés de ces laboratoires, lui posent des questions et lui font part de leurs inquiétudes. Elle souhaite pouvoir contribuer à faire circuler l'information et orienter les personnes concernées vers les bonnes démarches.

Elle se pose également beaucoup de questions concernant l'oxyde d'éthylène. Lors de différentes rencontres, je lui avais déjà expliqué que la mention « OE » présente sur certaines boîtes correspondait à l'oxyde d'éthylène. Cette discussion nous a permis d'aborder plus largement les risques liés à cette exposition.

Je pense que ce contact avec les professionnels de santé du secteur peut être important pour faire circuler l'information auprès des anciens salariés et faciliter leur orientation.

Cela pourrait également être une première piste pour préparer la journée sur l'oxyde d'éthylène à Annonay en 2027, notamment autour de l'information sur l'oxyde d'éthylène, ses conséquences sur la santé et les risques liés aux expositions professionnelles aux CMR.

Depuis 2022, ce combat représente des années de travail, de réunions, de démarches, de recherches et de mobilisation. Il y a eu de la fatigue, des doutes, de la colère et parfois du découragement.

Je tiens à remercier profondément **Cathy, Aurélie et Sabine** pour leur engagement, notamment autour des enfants « Nés TETRA », ainsi que toutes les salariées et tous les salariés qui ont participé à ce combat.

Je pense aussi à tous ces appels téléphoniques, parfois très longs, aux échanges, aux conseils et aux réunions organisées. Il y a eu des moments où nous avons simplement besoin de nous écouter, de nous soutenir et de nous redonner du courage. Au début, tout était particulièrement compliqué.

Nous n'avons pas fait de grandes études sur ces questions. Nous sommes des ouvrières et des ouvriers, des femmes et des hommes du monde du travail, avec notre vécu, notre expérience et notre volonté de comprendre. Nous avons appris au fur et à mesure, à travers nos échanges, nos recherches, les rencontres avec des professionnels et les témoignages des personnes concernées.

Au cours des assemblées de l'association **Henri Pézerat**, à Nantes, Lyon, Montluçon et, cette année, à Nîmes, j'ai rencontré beaucoup de femmes et d'hommes engagés dans des combats difficiles. La plupart sont des femmes qui, malgré les épreuves, continuent à se battre pour leurs enfants, leurs familles, leurs collègues et pour faire reconnaître ce qu'elles ont vécu.

À Nantes, j'ai notamment rencontré une maman qui se bat pour les enfants d'une école, son association « Stop aux cancers de nos enfants », après que son propre fils a développé de graves problèmes de santé. Cette rencontre m'a particulièrement marqué.

À Lyon, avec Cathy et Sabine, j'ai également rencontré **Josette**, l'une des premières ouvrières à s'être engagée aux côtés d'Henri Pézerat. À travers son parcours et ses 30 années de lutte, Henri m'a beaucoup appris sur le scandale de l'amiante, mais aussi sur les produits chimiques utilisés dans les entreprises et sur les dangers auxquels les travailleurs peuvent être exposés.

Cela m'a également beaucoup appris sur les combats menés par les ouvrières et les ouvriers pour faire reconnaître ces dangers, leurs conséquences sur la santé et la nécessité de protéger réellement les travailleurs.

Ces rencontres m'ont fait comprendre une chose essentielle : **nous ne sommes pas seuls. C'est notre force.** Lorsque nous partageons nos expériences et que nous unissons nos combats, notre parole devient plus forte.

Je n'oublierai jamais non plus les paroles prononcées par les avocats de la partie adverse devant les victimes, lors des audiences au conseil de prud'hommes d'Annonay, au tribunal de Privas et surtout à la cour d'appel de Nîmes, dans le dossier des enfants « Nés TETRA ». Le plus difficile a été de les entendre devant les parents de ces enfants. **Ces enfants n'ont rien demandé.** Ils n'ont choisi ni cette histoire, ni les inquiétudes de leurs parents, ni les problèmes de santé auxquels ils peuvent être confrontés.

Dans ces moments-là, faire la chaise vide aurait été, pour moi, hors de question. Ne pas être là aurait laissé davantage de place aux paroles et aux arguments de la partie adverse. Il fallait être présent, simplement pour montrer aux parents qu'ils n'étaient pas seuls et que quelqu'un était là à leurs côtés.

Je n'oublierai jamais ces parents, leur douleur et leur courage. Nous ne pouvions peut-être pas enlever leur souffrance, mais nous pouvions être là, écouter et soutenir.

Comme l'ont dit **Aurélie et Sabine** dans un reportage télévisé, elles se battent pour leurs enfants, mais pas seulement pour les leurs. Elles le font aussi pour tous les autres parents et pour tous les enfants qui pourraient être confrontés demain aux conséquences d'expositions professionnelles.

C'est exactement ce que je ressens lorsque je vois **Cathy et toutes les autres victimes** qui se battent devant les tribunaux pour faire reconnaître leur cancer ou leur maladie professionnelle. Elles ne se battent pas uniquement pour elles-mêmes. Elles se battent aussi pour leurs familles, pour les autres victimes et pour que les générations qui viennent après nous soient mieux protégées.

Je veux également remercier **Annie, Marc, l'ensemble du GISCOP 84, Noémie** et toutes les personnes qui ont travaillé avec nous, parfois dans l'ombre, avec courage, détermination et conviction.

Derrière ce projet, il y a des femmes, des hommes, des familles, des enfants et des histoires de vie.

Aujourd'hui, une étape importante est franchie avec la mise en place du suivi au Centre de Santé des Cévennes. C'était l'une de nos priorités.

Mais notre combat ne s'arrête pas là.

Je ne peux pas m'empêcher de rappeler que si une véritable prévention des risques liés à l'oxyde d'éthylène avait été mise en place, si les ouvrières et les ouvriers avaient été correctement informés, formés et réellement protégés, peut-être que nous ne serions pas aujourd'hui confrontés à de telles conséquences sur la santé de ces femmes, de ces hommes et de leurs enfants.

La prévention aurait dû être là pour protéger leur santé et pas simplement pour répondre à une obligation sur le papier. Or, cette prévention n'a pas été appliquée comme elle aurait dû l'être dans ce laboratoire.

Aujourd'hui, les conséquences de ces expositions sont aussi du ressort de la justice. Au fil de notre combat, j'ai beaucoup appris sur le fonctionnement de ce laboratoire et sur ce qui s'y est réellement passé. Nous devons continuer à faire toute la lumière sur cette situation et à rechercher la justice pour les personnes exposées.

Lorsqu'on parle de produits CMR, la prévention ne peut pas être une simple formalité. Elle doit réellement protéger les ouvrières et les ouvriers.

Notre combat ne concerne pas uniquement l'oxyde d'éthylène. Il concerne également l'ensemble des produits CMR auxquels des travailleuses et des travailleurs peuvent être exposés.

Nous devons continuer à porter l'exigence d'interdire l'oxyde d'éthylène lorsque des alternatives permettant de protéger réellement la santé existent.

Nous devons également obtenir une meilleure reconnaissance des maladies liées aux expositions professionnelles aux CMR et une véritable protection des travailleurs déjà exposés.

Il y a aussi la question de **la cessation anticipée d'activité**.

Le dispositif existe déjà pour les travailleurs de l'amiante et peut, dans certaines situations, permettre une cessation anticipée à partir de 50 ans.

Alors pourquoi faudrait-il faire une différence entre les victimes de l'amiante et les travailleurs exposés à d'autres produits CMR dangereux ?

Raphaël, notre secrétaire de l'Union locale CGT, avait déjà porté cette revendication lors de nos premières réunions avec les salariés. Elle résume ce que nous défendons depuis le début :

« Même droit pour tous ».

Nous revendiquons que les ouvrières et les ouvriers exposés aux CMR et atteints d'une maladie professionnelle liée à leur exposition puissent bénéficier du même principe de cessation anticipée d'activité, avec un départ dès 50 ans.

C'est une question d'équité, de justice et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont payé leur travail par leur santé.

Nous ne demandons pas un privilège. Nous demandons l'équité : même exposition, même reconnaissance, mêmes droits.

L'affiche que nous avons réalisée a beaucoup marqué les esprits parce qu'elle montre une réalité que nous ne devons pas cacher.

Une image peut parfois dire beaucoup plus qu'un long texte.

C'est pourquoi je pense qu'au cours de la réunion du **10 septembre**, nous pourrions réfléchir à la poursuite de cette communication, notamment avec la presse locale.

La presse locale peut être un relais direct auprès des anciens salariés, de leurs familles, des professionnels de santé et plus largement de la population d'Annonay.

Nous pourrions également préparer un communiqué après la réunion afin de faire connaître les démarches pour informer la mise en place, du suivi au Centre de Santé des Cévennes d'Annonay ,

Depuis 2022, nous avons connu les doutes, la colère, la fatigue et parfois le découragement.

Mais une chose n'a jamais changé : **notre détermination**.

Notre combat est un combat de justice, de dignité et de santé au travail. Nous ne voulons plus que la santé des ouvrières et des ouvriers soit sacrifiée au nom du travail.

Nous continuerons à chercher la vérité, à faire reconnaître les responsabilités et à défendre nos droits. Et surtout, nous resterons ensemble, car c'est ensemble que nous sommes les plus forts.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre solidarité et votre courage

Guy